

# Combrit



# Sainte-Marine

## Kombrid - Sant-Voran



# en bref...



■ **Visite du Préfet, Pascal Mailhos, au mois d'octobre.**  
L'équipe municipale lui a présenté la cale de carénage et l'espace réhabilité de la pointe de Sainte-Marine. La visite s'est achevée au chantier naval Structures.

■ **Cérémonie de commémoration du 11 novembre :**  
défilé au bourg.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE...

### Les nouveautés du code de la route applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012



Nouveau disque français

Le disque européen de stationnement est un moyen de favoriser la rotation des véhicules sur voirie en limitant la durée autorisée. Le stationnement reste gratuit. L'automobiliste mentionne son heure d'arrivée. Ainsi, chaque collectivité pourra régler le temps maximal

de stationnement qu'elle autorise en fonction de ses besoins tandis que le disque "zone bleue" imposait une amplitude standard.

2

## ELECTIONS 2012

■ **PRÉSIDENTIELLES**  
le 22 avril et le 6 mai

■ **LÉGISLATIVES**  
le 10 et le 17 juin

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS...

...qui sont invités à se faire connaître auprès de la mairie, en ce début d'année. Une invitation à une présentation de la commune leur sera adressée prochainement.

## état civil

Juillet / Décembre 2011

### NAISSANCES

- Louise FILLIASTRE
- Garance BERROU
- Maëlle HENAFF
- Nathanaël TOULEMONT
- Valentin DOARE
- Lyna PEUZIAT
- Lucas DESNOS
- Thomas LE DENIC
- Victor DROUET
- Pauline GRALL
- Ambre TANNEAU
- Gaspar ALVES DA SILVA
- Maëlan LELGOUARCH
- Louis CAP
- Thimothé VERHILLE
- Lilly MARZIN
- Maëlys BARTHOUX—MOULLEC
- Yaël OLLIVIER
- Robin URVOAS
- Samuel WILS
- Mélissa CASTRIC
- Malo LE GUENNOU

### MARIAGES

- Sébastien COL et Charlotte de la GUERRANDE
- Claude CAMPION et Honorine BENGONO
- Daniel VERHILLE et Caroline LEGENDRE
- Jérôme CRINIER et Emilie SMOLEC
- Thibaut FROMAGEAU et Anne-Sophie ROGEZ
- Eric TROBOE et Karine ARMANDY
- Nicolas ESPERN et Aude MELLIER
- Benoît GANOUSSE et Laurianne LE GOUEZ
- David GIRET et Réjane PICAUD
- José MAYEUX et Marine DIQUELOU

### DÉCÈS

- Joseph SCOUARNEC
- Jeanne CARIOU épouse LE RHEUN
- Mireille TETON épouse JONCOUR
- Jean LE COSSEC
- Anne RIOU
- Yves L'HELGOUARC'H
- Marie TANNEAU veuve POULELLOUEN
- Louis LE DOUGUET
- François LE GALL
- Corentin GOANEC
- Josette DARCILLON
- Bernadette BOUCHET
- Didier LE ROY
- Anne Marie CARN épouse RANNOU
- Jean PLASSART
- Simone KERRUC épouse KERAVEC
- Bruno MOLLÉ
- Marie LE LETTY veuve GUILLAMET
- Aimée TAURAND veuve DUBAULT
- Marie Jeanne COSQUER
- Roger LE BERRE
- Charles IVALDI
- Yvon STRUILLLOU



## Un bilan et des projets...

Le début d'année est propice aux bilans : où en sont les principaux projets élaborés pour 2011 et quelles sont les perspectives pour 2012 ?

Les travaux de construction de la salle des sports et de son parking sont maintenant engagés. Le chantier devrait durer jusqu'au début 2013. D'ici là, les aménagements de voirie de la rue du Stade et des nouveaux terrains de pétanque seront terminés. Ils permettront des accès sécurisés non seulement à la nouvelle salle mais aussi à la médiathèque, à l'aire de pétanque ainsi qu'aux nouvelles pistes de skate.

Le rond-point de Sainte-Marine est terminé. Il assure dès maintenant un débouché plus aisé et mieux protégé pour les véhicules, les cyclistes et les piétons. Il bénéficie d'un financement du département pour les 2/3 et de la commune pour 1/3. Son éclairage souhaité par le conseil municipal est pris en charge en totalité par la commune.

La cale de carénage propre est en fonction depuis le printemps. D'autres projets concernant le port devraient se concrétiser en 2012 : d'abord la rénovation de la voirie abîmée entre l'Abri du marin et la chapelle, puis plus tard, la modernisation des toilettes des plaisanciers place Toul ar Marc'h.

La réhabilitation de la batterie côtière est achevée depuis la fin juillet et offre un charme supplémentaire à la pointe de Combrit réaménagée.

Les opérations de voirie du programme 2011 engagées dans les rues Poul ar Ven Dero, Croas Ver, Marcel Sculler, Ti Scoul amélioreront l'urbanisme de ces quartiers du centre bourg de Combrit. En 2012, ce sera au tour de la première partie de la rue du Phare, à partir du port, de bénéficier d'un enfouissement des réseaux avant

d'aménager la voirie et de remplacer un éclairage public désuet. De même, le secteur de Menez Bras, Pays du fruit et Kéridreux qui s'urbanise sera relié à l'assainissement collectif et connaîtra des aménagements routiers afin de ralentir la circulation automobile, faciliter et protéger les déplacements piétons.

La réalisation de 11 logements sociaux supplémentaires à Pen Morvan et de 4, avenue de l'océan, répondent au besoin et conforteront les effectifs de l'école de Sainte-Marine. D'autres projets sont à l'étude et devraient se concrétiser en 2012.

L'annulation du PLU tel qu'il a été approuvé en février 2008 par la municipalité précédente oblige à une révision totale des documents d'urbanisme locaux qui devront prendre en compte les motifs d'annulation invoqués par le juge administratif en ce qui concerne la protection des zones humides et le strict respect de la loi littoral qui s'applique à la totalité de la commune.

Le Sivom de Combrit Ile-Tudy a mené à terme l'extension et la rénovation de la résidence de Kerboch'his. Afin de favoriser les déplacements des résidents vers le bourg, la commune a refait aux nouvelles normes les accès piétons entre la maison de retraite et le centre bourg.

C'est maintenant la réalisation de l'ambitieux projet de protection contre les risques de submersion marine qui débute avec le renforcement de la partie la plus érodée de la dune avant l'hiver. Ce façonnage qui nécessite d'importants apports de sable sera réalisé progressivement et suivi d'une replantation adaptée. Les chemins en arrière dune seront recréés de même que les accès à la plage.

La restauration de l'ancienne station d'épuration de Bonèze sera achevée pour le début de la nouvelle année. Elle offrira ainsi un agréable lieu de promenade et un beau point de vue sur l'anse de Combrit.

N'oublions pas l'extension de la zone économique de Kerbenoën, réalisée par la Communauté de communes à laquelle la commune a cédé les terrains d'emprise. Elle permettra à 8 entreprises locales de s'installer, début 2012, dans de bonnes conditions de travail et de développement.

En ce début d'année, je suis heureux de vous présenter, au nom du Conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux pour 2012. Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte paix, bonheur et réussite sans oublier une excellente santé.

**Jean-Claude Dupré**

Maire de Combrit Sainte-Marine

## Sommaire

- 2 EN BREF... ETAT CIVIL
- 3 ÉDITO / SOMMAIRE
- 4 > 6 TRAVAUX
- 7 URBANISME
- 8 > 9 FINANCES
- 10 > 12 CULTURE
- 13 LE PORT
- 14 SOCIAL
- 15 > 18 INTERCOMMUNALITÉ
- 19 > 21 VIE ASSOCIATIVE
- 22 > 23 ÉCOLES

■ **Inauguration du rond-point à l'entrée de Sainte-Marine, le 6 janvier 2012, en présence de Pierre Maille, président du Conseil Général, Annick Le Loch, députée, et Daniel Couïc, maire de Pont-l'Abbé et conseiller général.**



# travaux

Henri Stéphan, Maire-adjoint chargé des Travaux

## CROAS VER

### Un vaste espace dédié aux sports

Avec la construction de la salle de sports s'achèvera le réaménagement des espaces de Croas Ver qui permettront la pratique de nombreux sports : en extérieur sur les nouveaux terrains de foot et de pétanque, sur les modules complémentaires de skate ou en salle.



■ Inauguration du nouvel espace de skate

■ Le terrassement de la salle des sports et des parkings confié à l'entreprise Le Pape de Plomelin, attributaire de ce marché, est réalisé dans les délais, bénéficiant de conditions climatiques correctes indispensables pour ce type de travaux. Le gros œuvre pourra donc démarrer en ce début d'année sur un terrain bien stabilisé. La livraison du bâtiment et des soixante-neuf places de parking reste prévue en fin d'année.

■ Le transfert des terrains de pétanque du côté ouest est également en cours.

■ Le Sivom de Combrit Ile-Tudy réalisera une extension du réseau des eaux usées pour desservir le complexe sportif et les terrains constructibles sur la rue du Stade. La Communauté des Communes du Pays Bigouden Sud procédera, également dans cette rue, à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Puis la chaussée sera entièrement refaite et un trottoir créé du rond-point devant la médiathèque, jusqu'à l'entrée du stade. Le stationnement à l'ouest sera aussi réaménagé.



■ Inauguration du terrain de foot

4

## DÉNOMINATION DE RUES.....

**Pour situer facilement les nouvelles constructions plusieurs voies ont été dénommées :**

- Hentig ar Mor, lotissement dans la rue de l'Océan
- Impasse du Vieux Puits, dans le quartier de Béréven
- Impasse Jean Moulin, dans le lotissement communal de Kéroulin
- Hent Avel Mor, lotissement rue Marcel Sculler
- Hent ar Park Bras, route de Béréven
- Impasse de Kerdréanton, dans le quartier de Kerdréanton
- Impasse Robert Mischeau-Vernez, lotissement près de Pen Ar Steir
- Place Jean Richard, placette des logements locatifs à Penmorvan
- Allée Paul Cézanne, impasse dans la rue de Ker dual
- Hent Tirinou, dans le secteur de Ker gulan et Périen Bonis
- Route de Kergulan, dans le secteur de Ker gulan et Périen Bonis
- Hent Périen Bonis, dans le secteur de Ker gulan et Périen Bonis
- Hent Péni Conan, dans le secteur de Ker gulan et Périen Bonis



## ROND-POINT DE SAINTE-MARINE

Baptisé giratoire "San Voran", il est maintenant achevé. Réalisé sous la maîtrise d'œuvre du Conseil général, il a coûté 330 000 euros HT avec un financement croisé de 2/3 pour le département et 1/3 pour la commune. Quant à son éclairage, jugé indispensable, il a été financé entièrement par le budget communal pour une dépense de 9 600 euros HT. D'ores et déjà engazonné, il faudra attendre l'automne pour que de nouvelles plantations l'intègrent encore mieux dans son environnement.



## NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Une numérotation de plusieurs rues ou quartiers a également été effectuée :

- Route du Haffont (*Haffont*)
- Route de la Gare
- Route de Kergulan
- Hent Tirinou
- Hent Périen Bonis
- Allée de Ty Scoul
- Hent Péni Conan

Ceci simplifiera les livraisons et la distribution du courrier.

## DIAGNOSTIC DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère (SDEF) a réalisé le diagnostic de l'éclairage public de la commune, et l'a présenté en octobre 2011.

**Les principaux objectifs de ce diagnostic sont :**

- obtenir une cartographie précise du parc
- faire un bilan de l'état du parc
- analyser les consommations d'énergie
- proposer des solutions pour réaliser des économies
- analyser les dépenses notamment de maintenance
- déterminer un schéma directeur de rénovation du parc

La commune possède 789 points lumineux alimentés par 52 armoires. Nous sommes ainsi renseignés très précisément sur la nature et l'état de l'éclairage public, armoires et points lumineux.

**Les investissements à réaliser répondent à quatre objectifs :**

- améliorer la sécurité
- répondre à la directive de remplacement des lampes à vapeur de mercure
- réaliser des économies d'énergie et de maintenance
- séparer les réseaux "basse tension" et "éclairage public"

Ces travaux seront étalés sur huit ans car le montant estimé de la dépense est assez conséquent : 259 points lumineux et 22 armoires sont concernés.

La mise en place d'un éclairage public a été réalisée à Penhoet-Poulfeunteun, route du Pays du Fruit et rue San Tual.

5



## ÉCLAIRAGE SOLAIRE DES ABRIBUS

La commune vient d'équiper deux abribus, Ty Robin et Perien Bonis, de lampadaires solaires. Confrontée à une demande de sécurisation des abribus, sur des sites éloignés d'un réseau d'éclairage public classique, la municipalité a fait le choix du solaire,

choix permettant de limiter les coûts : installation, génie civil, abonnement et consommation EDF..

Les lampadaires choisis sont équipés d'un panneau solaire, d'une batterie et d'un spot à leds d'une puissance de 20 W. L'autonomie est de 6 heures. Ils sont programmés pour fonctionner le matin et en fin de journée aux horaires des transports scolaires. Les installations ont été réalisées par les services techniques de la commune. L'investissement est de 1 800 € par lampadaire.

■ **Les abribus de Périen Bonis et de Ty Robin sont désormais sécurisés par un éclairage solaire.**

# travaux

## AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE...

rues de Croas Ver, Poul Ar Ven Déro,  
Marcel Sculler, Ty Scouler et route du Pays du Fruit

La réfection des rues de Croas Ver et Poul Ar Ven Déro a pris du retard car plusieurs interventions préalables étaient nécessaires afin d'anticiper la desserte en eau, électricité, téléphone et tout à l'égout des terrains à bâtir situés de part et d'autre de ces voies. Ainsi la chaussée ne sera pas détériorée si des constructions venaient à s'implanter sur ces lots constructibles. Le personnel communal a remplacé la canalisation d'eau pluviale, défectueuse, rue de Poul Ar Ven Déro. Le début des travaux routiers de ces deux rues est prévu en janvier 2012.

Les travaux d'enfouissement des réseaux, financés par la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) et par la commune, sont réalisés Hent Corniguelou et rue Marcel Sculler. La mise en service de ces nouvelles connexions pour les habitations et le transformateur rue de Bonèze sont prévus en début d'année 2012. La réfection de la chaussée, la création de trottoirs et la rénovation de l'éclairage public sont programmées pour fin mai 2012.

La réalisation, avant l'été, d'un cheminement piétons et d'un rond point route du Pays du Fruit, du Croissant jusqu'à l'embranchement de la route de Kéridreux, complètera l'amélioration de la sécurité déjà engagée par l'installation de l'éclairage public.

Le programme 2011 d'enfouissement se poursuivra par la rue du Stade.

En 2012 la rue du Phare, de la rue du Bac jusqu'à la rue Pierre Gourlaouen est inscrite au programme d'enfouissement de la CCPBS. Il faudra ensuite procéder à la rénovation de la chaussée, de l'éclairage public et mettre les trottoirs aux normes d'accessibilité.



■ Rue Marcel Sculler.

## TRAVAUX DE VOIRIE ET ENFOUISSEMENT

**Dans le cadre du marché pour l'amélioration de la voirie, le programme établi sur une durée de trois ans a permis plusieurs réalisations en 2011 :**

- la route de Kerrien Allan
- la rue Ar Stankou
- la rue Gustave Toudouze
- la route de Kervay
- la rue André Suarez
- l'impasse de Penmorvan
- la partie dégradée de la rue de Penmorvan
- la patte d'oie sortie voie express à Penhoet
- la patte d'oie et le début des trottoirs rue Laennec
- la patte d'oie et le début des trottoirs rue Jean-Marie Le Bris
- le trottoir suite aux travaux d'enfouissement devant l'école rue de l'Odet
- le trottoir suite à l'agrandissement de la maison de retraite rue du Docteur Chauvel
- la route de la Clarté (partiellement) en enrobé
- les bas côtés de la rue de Ménez Noas
- la partie dégradée par les racines des pins route de Kermor

Comme annoncé, les trottoirs du lotissement de Pendiry qui étaient restés dans leur état initial ont été enrobés. La circulation piétonne et l'entretien sont ainsi facilités.

6

## LOGEMENT SOCIAL

Penmorvan, avenue de l'Océan  
et rue des Bergeronnettes



■ Onze familles se sont installées en fin d'année dans ces nouveaux logements à Penmorvan.

et la nouvelle place Jean Richard sont enrobées et sept places de stationnement ont été créées.

Onze nouvelles familles ont pris possession, début novembre 2011, des nouveaux logements locatifs réalisés par les HLM Les Foyers à Penmorvan.

Le parking a été agrandi face à la salle polyvalente et le trottoir mis aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La nouvelle rue



■ Quatre appartements en construction avenue de l'Océan.

Les plantations et l'engazonnement de ce secteur de Penmorvan seront réalisés en début d'année par le personnel communal.

Les quatre logements HLM de l'OPAC, avenue de l'Océan, sont hors d'eau. Ils devraient être achevés et livrés pour l'été.



# urbanisme

## PL.U. DE FÉVRIER 2008 : À REFAIRE !

Le Plan local d'urbanisme de la commune, en vigueur depuis son approbation en **février 2008**, soit à peine deux mois avant les dernières élections municipales, a fait l'objet, dès sa promulgation, d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes en vue de son annulation. Ce recours émane de l'association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l'Abbé et de ses environs (ASRIPE).

Si le jugement n'a été prononcé qu'au mois de décembre dernier, soit plus de 3 ans après la validation du PLU, la cause en est les lenteurs de la justice administrative.

Cette annulation repose sur deux manquements constatés :

- La non intégration des zones humides dans le document présenté.
- Le non respect de la Loi "littoral" sur certains secteurs du territoire communal.

Le premier point appelle quelques commentaires : il est vrai que les zones humides n'avaient pas encore fait l'objet d'un inventaire précis en 2008. Mais c'était le cas pour l'ensemble des communes de la région. D'ailleurs, Combrit a été la première commune du secteur à terminer son inventaire des zones humides avec l'aide du Sivalodet auquel nous adhérons.

Aujourd'hui cet inventaire, d'ores et déjà opposable au tiers, est prêt à être intégré dans le document d'urbanisme mais il faut comprendre que le juge administratif ne se prononce que sur le PLU **tel qu'il a été présenté en février 2008** et ne prend pas en compte ce qui a pu être fait depuis.

Le second point concerne essentiellement certains hameaux de la commune :

Tout d'abord, il faut savoir que **la loi du 3 janvier 1986, dite loi "littoral", concerne la totalité du territoire des communes qui possèdent une façade maritime**, donc la totalité du territoire de notre commune et non la seule bande côtière.

Deuxièmement, elle stipule que "*l'extension de l'urbanisation doit se réaliser en continuité avec les agglomérations et villages existants*" **et non en continuité des hameaux**. Sans entrer dans les détails d'une loi complexe qui, sur le terrain, suscite des interprétations parfois diverses, il est reproché au document présenté en février 2008 d'avoir autorisé des constructions nouvelles en extension de hameaux qui ne comportaient qu'un nombre réduit d'habitations.

J'ajoute que depuis quelques années, la mise en application de la loi "littoral", pour les communes qui y sont soumises, est évaluée avec une rigueur accrue. On est même fondé à penser que cette rigueur est excessive quand elle s'applique à des secteurs qui sont très éloignés de la côte, parfois de plusieurs kilomètres, comme la zone de Ty Robin, de la gare ou de Penhoët par exemple.

### ■ Que faire maintenant ?

La Commune n'a guère le choix : il faut réviser le Plan Local d'Urbanisme afin de corriger les zones signifiées non conformes par le juge administratif et mettre en conformité les documents avec la loi.

Ce travail qui suppose une large concertation avec les associations environnementales et les habitants, de nombreuses réunions techniques et visites sur le terrain, la mise en conformité avec le Schéma de cohérence territoriale ouest Cornouaille (qui n'est pas encore approuvé) prendra du temps et nécessitera un budget d'accompagnement dont la commune aurait préféré faire l'économie !

7

Jean Claude Dupré, maire

# finances

Jacques Beauvils, Maire-adjoint chargé des Finances

## A propos des taxes...

### TAXE FONCIÈRE

Courant novembre, dans un article consacré à l'évolution de la taxe foncière sur la période 2005-2010, un quotidien régional a classé notre Commune dans le Top 5 des communes du Pays Bigouden en affichant une évolution de + 21,07 %.

#### ■ Qu'en est-il exactement ?

**Les taux d'imposition votés par le conseil municipal ont, dans les faits, évolué de + 7,68 %, passant de 15,61 % en 2005 à 16,81 % en 2010.**

Cette évolution, qui correspond à l'inflation au cours de la même période, s'est traduite par une hausse de la cotisation municipale de 17,55 %, les bases d'imposition ayant été revalorisées de + 9,21 % par l'Etat dans le même temps.

Précisons que le classement opéré par l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPNI), repris par le quotidien, tient compte des cotisations prélevées par les autres collectivités, Département et Région.

Notons que la comparaison des communes entre elles par le biais des taux d'imposition n'est pas significative puisqu'aussi bien la valeur locative d'un logement n'est pas la même d'une commune à l'autre.

Précisons enfin, pour clore ce chapitre, que, pour 2011, le Conseil municipal avait décidé le maintien des taux d'imposition de 2010 : **l'augmentation de la cotisation municipale provient donc de la seule revalorisation des bases décidées par l'Etat.**

### TAXE D'AMÉNAGEMENT

Toute opération de construction, reconstruction ou agrandissement des bâtiments de toute nature entraînait le versement de la taxe locale d'équipement ou TLE au profit de la Commune. Cette taxe, instituée par la loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30/12/1967, avait pour but d'aider les communes à financer les équipements (routes, assainissement, écoles...) induits par l'urbanisation.

Supprimée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, la TLE sera remplacée par la **taxe d'aménagement ou TA** dans le cadre d'une importante réforme de la fiscalité d'urbanisme prévue par la loi n° 2010-1658 du 29/12/2010. Cette taxe, qui a la même finalité que la TLE, doit en outre remplacer en 2015 une dizaine d'anciennes taxes et participations.

Par conséquent, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, toutes les opérations qui font l'objet d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux...) seront assujetties à la Taxe d'Aménagement.

Le Code de l'urbanisme détermine une valeur forfaitaire du m<sup>2</sup> de construction, fixée pour 2012 à 660 €. La surface prise en compte pour le calcul de la taxe **est la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite des vides et des trémies.** Le taux de la taxe a été fixé par le Conseil municipal à 3 %.

Le Code a prévu des réductions (c'est ainsi que les 100 premiers m<sup>2</sup> des locaux à usage d'habitation principale bénéficient d'une réduction de 50 %) et des exonérations (*se renseigner en mairie*). Pour sa part, le Conseil municipal a décidé **d'exonérer 50 % de la surface excédant les 100 premiers m<sup>2</sup> les surfaces des locaux à usage d'habitation principale financés par un prêt à taux zéro + (PTZ+).**

Précisons que les aménagements ou installations tels les piscines, éoliennes, panneaux photovoltaïques, emplacements de stationnement réalisés à l'extérieur des bâtiments sont également soumis à la TA.

#### ■ Exemples de calcul :

• **Construction d'une habitation individuelle de 150 m<sup>2</sup> :**  
100 m<sup>2</sup> x 330 € (abattement de 50 %) x 3 % = 990 €  
50 m<sup>2</sup> x 660 € x 3 %..... = 990 €  
**Total : 1 980 €**

• **Construction d'une habitation individuelle de 150 m<sup>2</sup> avec PTZ+ :**  
100 m<sup>2</sup> x 330 € (abattement de 50%) x 3% = 990 €  
25 m<sup>2</sup> x 660 € x 3 %..... = 495 €  
**Total : 1 485 €**



## TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour a été instituée par la loi du 13 avril 1910. Sont assujetties à cette taxe les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui n'y possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. La taxe de séjour concerne donc les personnes séjournant dans les hôtels, les campings, les meublés, les gîtes, les chambres d'hôtes, le port de plaisance.

**La taxe de séjour est perçue du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre** par l'intermédiaire des logeurs qui la versent ensuite, sous leur responsabilité, au receveur municipal pour le 15 octobre. L'hébergeur a l'obligation de percevoir la taxe dont les tarifs fixés par le Conseil municipal, sont disponibles en Mairie.

L'hébergeur encourt une sanction s'il ne perçoit que partiellement ou pas du tout la taxe de séjour auprès de ses clients, sanction pouvant aller jusqu'à une contravention de 3<sup>ème</sup> classe, soit 450 €. Les infractions sont constatées par les Officiers de police judiciaire, dont le Maire, Maire-adjoints et les agents des services fiscaux.

En outre, l'hébergeur s'expose à la taxation d'office en cas d'absence de déclaration ou d'état justificatif et en cas de déclaration insuffisante ou erronée (*Délibération du 9/03/2011*).

## Combien ça a coûté ?

### ■ Réhabilitation de la Pointe de Combrit

Aire de stationnement, chemins, plantations, mobilier, enfouissement des réseaux, allée du fort, divers.

**Montant total des dépenses : 81 395 €**

#### ■ Subventions accordées :

- Région (programme Eco-Faur) : 24 420 €
- Département : 10 147 €
- Réserve parlementaire : 2 900 €

#### ■ Total des subventions :

- **37 467 €** soit **46 %** environ

### ■ Réhabilitation de la batterie côtière :

Etudes, travaux de maçonnerie, réseaux.

**Montant total des dépenses : 44 420 €**

#### ■ Subventions accordées :

- Région (programme Eco-Faur) : 13 326 €
- Département : 10 593 €
- Donateurs (Fondation du Patrimoine) : 3 980 €
- Fondation du Patrimoine : 3 980 €
- Réserve parlementaire : 1 581 euros

#### ■ Total des aides :

- **33 460 €** soit **75,30 %**

#### ■ Total de la réhabilitation de l'espace naturel + Ty Napoleon : 125 815 €

#### ■ Total des subventions :

- **70 927 €** soit **56,3 %** environ des dépenses



9

## QUEL BUDGET ANNUEL POUR L'ANIMATION ?

15.000 €

*Les animations s'équilibrent entre le bourg et le port en proposant divers thèmes s'adressant à toutes les générations.*

# culture

Roselyne Javry, Maire-adjoint chargée de la Culture et du Patrimoine



## L'ABRI

Quelques 4 000 personnes ont découvert les expos de l'Abri en 2011, confortant ainsi ce lieu mythique dans sa vocation culturelle. Conférences, ateliers d'écriture et jeux de société seront donc reconduits.

L'exposition actuelle "Sauvetage en mer" retrace l'épopée maritime des sauveteurs, l'évolution des moyens de sauvetage depuis les canots voiles-avirons jusqu'aux vedettes tous temps. Elle conte aussi l'histoire de certains naufrages et

des marées noires vécues par les côtes bretonnes, de même que la légende des Naufrageurs.

## EGLISE SAINT-TUGDUAL

Une plaque en lave émaillée vient d'être posée sur le mur ouest de l'église paroissiale. Elle présente un visuel des églises découronnées sur ordre de Louis XIV suite à la Révolte des Bonnets Rouges en 1675. Elle dévoile aussi les richesses intérieures de Saint-Tugdual, tout particulièrement les poutres sablières et les vitraux. Une brochure papier viendra compléter ces éléments.



Les photos de Bernard Lagny, qui recueille depuis plus de trente ans les traces de l'Art populaire maritime, illustrent cette exposition qui durera jusqu'au printemps. Un film dédié à la SNSM est diffusé dans la salle vidéo.



10

## LE FORT

Les expos du Fort ont attiré une fois encore un public nombreux. Plus de 2 000 visiteurs ont pu découvrir les œuvres des trois artistes contemporains originaires de notre région.

À Noël, comme chaque année, ce sont les artistes de la commune qui nous ont dévoilé leurs créations originales. Les enfants de l'école de Sainte-Marine, qui ont été initiés aux techniques picturales par Patrick Marziale au mois de juin, ainsi que les élèves des deux écoles du bourg nous ont une nouvelle fois fait rêver grâce à leur imagination.



■ Vernissage de l'exposition de Patrick Marziale.

■ Visite guidée par Yves Doaré.



■ Patrick Marziale et les enfants de l'école de Sainte-Marine.



# La Batterie côtière



La Batterie côtière a été inaugurée le 30 septembre, mettant ainsi un point d'orgue aux travaux réalisés à la Pointe. Les enfants des écoles ont pu découvrir le chantier et participer avec M. Cornic à la taille des pierres qui ont servi à recréer le mur ouest de la batterie. La sixième plaque du parcours du patrimoine de Sainte-Marine a été apposée sur le mur est, ainsi que celle de la Fondation du Patrimoine. Les dons obtenus pour la souscription se sont élevés à plus de 3 900 € ; en plus de ceux-ci la Fondation a versé à la commune une subvention de 4 000 €, permettant ainsi d'alléger la facture des travaux de manière significative.



■ **M. Cornic et les élèves de l'école de Sainte-Marine.**

■ **La batterie avant les travaux.**



## culture en bref

- **L'Atelier d'écriture itinérant du Sud-Cornouaille** interviendra à l'Abri le jeudi 15 mars 2012 à partir de 14 h.
- Une équipe de France 2 a tourné dans l'Abri, début octobre, un **portrait de la famille du photographe Erwan Quéméré**. Ce documentaire sera diffusé début 2012 sur Planète Thalassa.
- **L'Abri est ouvert du jeudi au dimanche de 14 h à 19 h et du mercredi au dimanche pendant les vacances scolaires.**

# culture

## MÉDIATHÈQUE

### ■ 145 visiteurs par semaine en moyenne

Octobre était le mois test choisi par le Ministère de la Culture pour l'évaluation de la fréquentation des bibliothèques. Des statistiques qui ne prennent plus seulement en compte les visiteurs qui empruntent des livres mais toutes les personnes qui fréquentent le lieu pour une connexion à internet, lire sur place, rapporter des livres, dans le cadre scolaire...

La médiathèque reçoit ainsi en moyenne 145 visites par semaine soit environ 7 000 par an.



■ **Vente de livres déclassés sur le marché de Sainte-Marine.**

### ■ Des expos

Durant l'été, la médiathèque a proposé une exposition de cartes postales anciennes sur les Bigoudènes. Les agrandissements réalisés à partir de la collection de Marcel Dilosquer permettaient de découvrir un pan de la vie des femmes au début du 20ème siècle : au travail, avec les enfants, au marché, au pardon... ainsi que le rassemblement des bigoudènes en 1993.

**Au premier trimestre, la médiathèque accueillera deux expositions prêtées par la Bibliothèque du Finistère :**

- Du 4 au 25 février : **"Dis comment c'était avant ?"** pour découvrir l'histoire quotidienne du XX<sup>e</sup> siècle.
- Du 7 au 28 avril : **"Technique du 9<sup>e</sup> Art : la BD"**.

■ Pour le plus grand plaisir des amateurs de **polars**, les lecteurs ont été invités en fin d'année à participer à la pré-sélection du festival du Goéland Masqué. Une douzaine de titres, des premiers romans uniquement, étaient soumis à la critique des abonnés de plusieurs bibliothèques du Pays Bigouden. Chaque bibliothèque sera représentée dans le jury du festival qui se déroule tous les ans à Penmarc'h, le week-end de la Pentecôte.



### ■ Rencontre littéraire

**Hervé Quémener**, co-auteur du livre **"Jack Kerouac, Breton d'Amérique"** a embarqué le public sur la route du mythique écrivain américain, symbole de la Beat Generation. Retraçant les vaines recherches de l'auteur, dans les années 50, pour retrouver ses ancêtres bretons, puis celles menées par Patricia Dagier, généalogiste quimpéroise, qui l'ont conduite à découvrir au terme de plusieurs années, les origines des ancêtres de Kerouac à Huelgoat. Un voyage sur les pas d'un écrivain dont l'œuvre majeure **"Sur la route"** fera un retour dans l'actualité avec la sortie en ce début d'année de l'adaptation cinématographique.

La salle de la Coop, au port de Sainte-Marine, a accueilli fin décembre, cette première rencontre littéraire organisée par la médiathèque et l'association Plaisir de Lire. D'autres suivront...

## TAOLENNOÙ

L'association **Mein ha Dour** proposera au Fort, au mois de mars, une exposition des **Taolennou**, "tableaux de mission", copies sur toile de tableaux de 1904 classés à l'évêché.



12

## CYPRÈS DE CHEZ NOUS

L'association "Cyprès de chez nous" a proposé pendant 3 jours une exposition consacrée aux cyprès de Lambert ; originaires de Californie, à l'image du "Lone cyprès" de la baie de Monterey, les cyprès ont été plantés en Bretagne il y a un peu plus d'un siècle. Par leur silhouette caractéristique ils jalonnent les paysages bretons, servant parfois de coupe-vent en bord de mer.

Cette association veut remettre à l'honneur cet arbre un peu oublié mais pourtant très présent sur nos côtes. Suite à cette exposition, un projet de plantation de cyprès est programmé dans la commune.



## nouveauté...

■ A L'AUBE DES TEMPS NOUVEAUX...

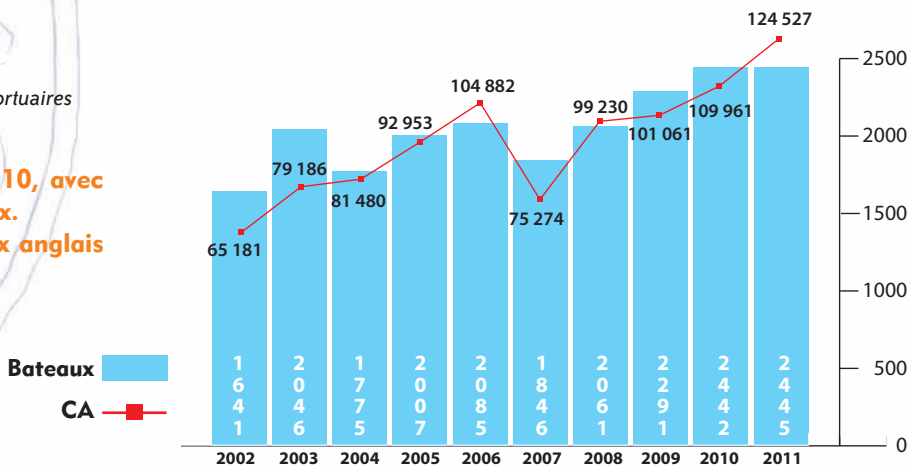
...**"Le mystérieux héritage de Délia"**, est le titre du premier livre de **Ghislain Fernandez**, auteur qui réside à Combrit. Ce premier tome d'une série fantasy vient de paraître aux Editions Velours. **À découvrir sur le site [www.ghislain-fernandez.fr](http://www.ghislain-fernandez.fr) et en librairie.**

# le port

Gwen Pennarun, Maire-adjoint chargé des Affaires portuaires

La saison 2011 a été comparable à 2010, avec un peu plus de 2 440 passages de bateaux. La baisse de la fréquentation des bateaux anglais et des grosses unités se confirme.

## COMPARATIF DES PASSAGES 2002 À 2011



■ **L'opération Passeports est bénéfique.** Ce sont désormais près de 1 000 places qui sont disponibles sur l'ensemble des ports partenaires. En 2012, cinq ports supplémentaires devraient rejoindre les quarante actuels de façon à étendre l'offre au Nord de la France, de Dunkerque au Havre et au Sud de l'Angleterre.

■ **Côté régates, le National Pogo se déroulera** cette année aux mêmes dates que la Belle Plaisance à Bénodet.

■ **Préparatifs pour la régata 2011.**

## PORT DE PLAISANCE

### Une étude utile pour améliorer les installations et une cale de carénage propre

Depuis le printemps 2012, la station de carénage propre installée sur le quai devant la capitainerie permet aux plaisanciers de nettoyer leurs bateaux en supprimant les rejets d'éléments polluants dans l'Odet.

Avant de débiter ces travaux, la commune a souhaité inscrire cette opération dans un programme d'actions à entreprendre concernant le port. Non seulement cette étude a permis de dresser un état des besoins prioritaires et d'estimer leurs coûts, mais aussi de prétendre à des subventions de l'Agence de l'eau pour la réalisation de la cale propre ainsi que pour les améliorations à venir.

C'est la société **In vivo** spécialisée dans les études en milieu marin qui a réalisé ce diagnostic, lui-même subventionné à 80 % (Agence de l'environnement et maîtrise de l'énergie : 30 %, Agence de l'eau : 30 % et Conseil régional : 10%). Outre la cale de carénage, ont

été retenues plusieurs actions prioritaires dont la lutte contre la pollution et l'aménagement de l'accès à la zone de stationnement sous le pont de Cornouaille.

Parmi les autres actions envisagées, ont été proposées la récupération des eaux grises et noires, la réfection des sanitaires, la sécurité des pontons.

Au fur et à mesure des possibilités financières la commune engagera les améliorations proposées en tenant compte des priorités établies.

■ **La rénovation du bloc sanitaire fait partie des travaux envisagés dans le cadre de l'étude.**



13

### ■ Combien a coûté la cale de carénage ?

Financée par le budget du port, les travaux de la cale proprement dite et de l'extension de la capitainerie ont coûté environ 150.000 euros.

Ces travaux ont bénéficié de subventions de l'Agence de l'eau pour 30 % et du Conseil général pour 30 % également. Reste environ 60 000 euros à la charge du budget du port.



■ **Des bateaux venant d'autres ports, y compris des unités de pêche, ont utilisé la nouvelle cale de carénage.**

# social

Catherine Montreuil, Maire-adjoint chargée des Affaires sociales

■ Le 2 octobre 2011, le **traditionnel repas des aînés** de la commune a réuni quelques 231 convives de plus de 71 ans (dont 14 personnes de la résidence de Kerborc'his) conviées par le Centre Communal d'Action Sociale à l'hôtel Resort de Kerloc'h Gwen pour une manifestation festive. Le groupe de musiciens **Bigoud Musette** avait en charge l'animation qui était fort réussie durant toute l'après-midi.

La Commune compte aujourd'hui 649 personnes de plus de 71 ans.

■ **Chansons et petites histoires ont amusé les 230 convives au cours du repas animé par l'orchestre Bigoud Musette.**



**Marcel Heuzel, 90 ans, raconte et obtient un vrai succès en parlant avec beaucoup d'humour de sa... génération...**

*"Nous sommes nés avant la télévision, la péni-cilline, les surgelés, le stylo à bille, les cartes de crédit... et avant la pilule. Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble, la vie en communauté se passait au couvent..."*

*Pour nous, l'ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce c'était un parasite, une souris de la nourriture pour chat. Un big mac était un manteau de pluie, un joint empêchait un robinet de couler et l'herbe c'était pour les vaches.*

*Mais nous étions sans doute de bonne race, robuste et vivace, quand on songe aux drames qui ont bouleversé le monde depuis 1940. Nous avons su nous adapter et sauter le fossé entre nous et la génération d'aujourd'hui."*

Extrait du texte lu par Marcel Heuzel lors du repas des anciens, le 2 octobre 2011.

■ Cette année le **CCAS** a souhaité mettre l'accent sur la solidarité. Les **colis des aînés** ont été confectionnés à partir de denrées issues de l'agriculture raisonnée et relevant du commerce équitable sans oublier la petite note personnalisée de l'emballage prévu pour les colis puisque le CCAS a fait confectionner des sacs éco-emballages avec le logo de la commune. 131 colis ont ainsi été distribués par les élus, à ceux qui n'ont pas pu participer au repas.



■ Dans le cadre du développement durable et de la solidarité, l'**épicerie communale** a participé au festival **Eco To Bigoud** organisé par l'association **Sur Un Air de Terre**.

Un stand tenu par les bénévoles et élus du CCAS, a informé les combritois sur le fonctionnement de l'épicerie.

**Rappelons que celle-ci est ouverte chaque jeudi de 14 h 30 à 16 h 30. Toute personne susceptible de la fréquenter peut prendre contact avec Jean-Luc Quilfen en Mairie de Combrit / Bureau du CCAS / 02.98.56.74.19.**

La collecte qui alimente cette épicerie communale a eu lieu les 25 et 26 novembre 2011 et a permis de récolter 1,9 tonnes de denrées.

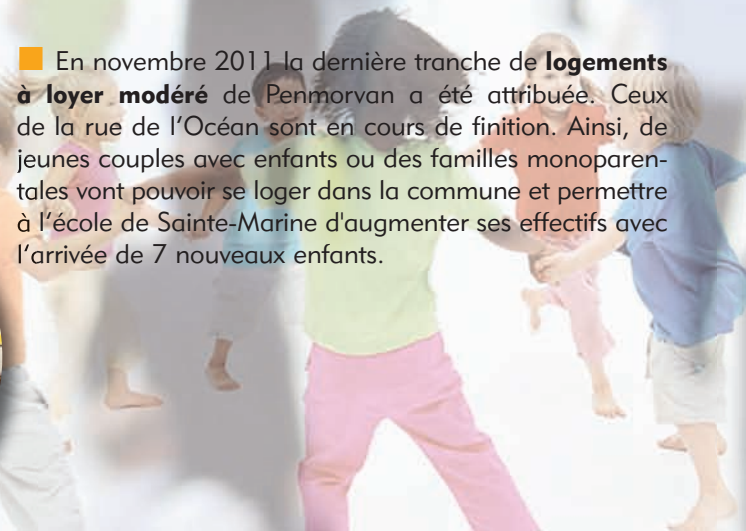
Ce sont 38 personnes de Combrit - Ile-Tudy en 2011 qui ont pu bénéficier de ce service.



■ Dans le cadre de la **Semaine bleue** nationale dédiée aux aînés, le CCAS s'est associé à celui de Pont-l'Abbé pour organiser un thé dansant au Triskell le 18 octobre 2011. Animé par Klaxon Rouge cet après-midi a constitué un moment de détente et de complicité intergénérationnel. Le service a été assuré avec brio par les élèves du lycée Laënnec. La Maison de Retraite était conviée. Les résidants qui ne pouvaient assister à cette animation se sont vus proposer un atelier "gâteau" au sein de leur établissement avec l'aide des membres du CCAS.



■ En novembre 2011 la dernière tranche de **logements à loyer modéré** de Penmorvan a été attribuée. Ceux de la rue de l'Océan sont en cours de finition. Ainsi, de jeunes couples avec enfants ou des familles monoparentales vont pouvoir se loger dans la commune et permettre à l'école de Sainte-Marine d'augmenter ses effectifs avec l'arrivée de 7 nouveaux enfants.



## SIVOM Confortement dunaire

Comme annoncé dans le bulletin du mois de juillet dernier, les travaux de confortement de la dune du Treustel ont commencé en octobre.

Deux sections sont concernées par ce confortement, la première de 100 mètres linéaires au droit de la route du Treustel (ancienne brèche), la seconde de 200 mètres au droit du parking du Treustel.

Le but de l'opération pour ces deux secteurs consiste à atteindre une hauteur de dune de 6 mètres NGF avec un replat de 8 mètres de large et un revers arrière doté d'une pente de 3/1, la largeur à la base de la dune étant de 25 mètres.

Les travaux préparatoires (coupes d'arbres) ont été réalisés en régie par le Sivom. Ces arbres, une fois coupés, ont été valorisés en copeaux pour alimenter la filière chauffage en plaquettes.

Après consultation c'est l'entreprise Le Roux de Landudec qui a été retenue pour réaliser les travaux de confortement de la dune.

Les besoins en sable pour réhabiliter ces deux sections étant de 6 000 m<sup>3</sup>, trois types de sable ont été utilisés. Un prélèvement de 3 000 m<sup>3</sup> de sable provenant de l'estran et 2 000 m<sup>3</sup> de sable provenant du Corniguel (origine Vendée) à Quimper ont été placés en sous couches, un prélèvement de 1 000 m<sup>3</sup> de sable de la plage de l'Île-Tudy recouvrant l'ensemble. De cette façon, la couleur et la granulométrie sont identiques à celles du sable déjà présent sur le site.

Le remblai ayant été déposé depuis de nombreuses années sur l'arrière de la dune a été abaissé et reculé sur l'emprise du chemin des douaniers et recouvert de sable selon le principe des trois types de matériaux utilisés. Un nouveau sentier a été aménagé pour assurer la continuité du chemin en arrière dune entre Kermor et le Treustel.

La pose de ganivelles sur le haut de la dune et de clôtures au pied de celle-ci complète le dispositif de canalisation du public.

Début 2012, la végétalisation du haut de la dune avec des oyats assurera la fixation du sable sur son revers côté polder. Des filets en jute seront disposés afin de piéger les graines au printemps. Des plantations de prunellier et saule roux auront lieu l'hiver suivant et compléteront cette végétalisation.

Ces aménagements qui vont être soumis aux éléments naturels durant deux hivers auront valeur de test. Le confortement reprendra à l'issue de cette période si ces travaux s'avèrent concluants.

**La fragilité de ce milieu nécessite un respect des clôtures de la part des visiteurs. La protection de ce site passe également par des règles de bonne conduite de l'ensemble des utilisateurs de cet espace.**

15

■ Résidence de Kerborc'his :  
inauguration de l'extension  
et des locaux rénovés.

### RÉSIDENCE DE KERBORC'HIS

La rénovation et l'extension permettent désormais d'héberger 69 résidents dont 6 en accueil temporaire, 28 places pour les personnes désorientées soit 37 lits supplémentaires.



## LA STATION D'ÉPURATION DE KER FOREST DU



La nouvelle station d'épuration de Combrit - Ile-Tudy a vu ses travaux suspendus pendant longtemps à la suite d'un recours porté auprès du tribunal administratif par une association locale. Il faut attendre 2008 pour qu'elle entre en fonction et 2009

pour que le permis de construire soit définitivement rétabli.

L'arrêt des travaux pendant près de 2 ans, suite à la saisine du Tribunal administratif de Rennes par cette association, a occasionné des frais supplémentaires. L'immobilisation du chantier, les honoraires d'avocat, la révision des prix par les entreprises, alors que les subventions accordées sont elles arrêtées définitivement, ont entraîné un surcoût important pour la collectivité.

### ■ Aujourd'hui, il est possible de dresser un bilan financier définitif :

#### • COÛT PRÉVISIONNEL DU MARCHÉ :

- Etudes préalables et honoraires de maîtrise d'œuvre : **525 748 € ht**
- Construction de la station : **3 056 929 € ht**
- Construction des réseaux de transfert de Bonèze au Créac'h et de rejet en mer : **2 576 036 € ht**
- **Soit un total prévisionnel de 6 158 713 € ht**

#### • COÛT SUPPLÉMENTAIRE DÛ À L'ARRÊT DES TRAVAUX :

- Honoraires d'avocats, frais de tribunaux et immobilisation du chantier : **235 935 € ht**
- Révision de prix : **436 460 € ht**
- **Soit un total de 672 395 € ht**

Sachant que ces travaux ont bénéficié de subventions de l'Agence de l'eau, du Conseil général et du Conseil régional pour un montant total de 4 286 979 euros, le reste à charge du Sivom en a été augmenté d'environ 35 %.

## BONÈZE : RETOUR À LA NATURE

La réhabilitation de l'ancienne station d'épuration par le Sivom Combrit - Ile-Tudy touche à sa fin.

Les travaux ont débuté en début 2011 avec la déconstruction et l'évacuation des ouvrages en béton et des éléments métalliques confiées à l'entreprise Chevrier. Toutefois, l'ancien clarificateur a été conservé et aménagé pour servir de bassin tampon en cas de dysfonctionnement de la pompe de relevage situé à l'entrée du site.

En outre, la présence d'amiante ciment dans un local technique a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Une plateforme surplombant le site a été aménagée en s'appuyant sur les murs de soutènement d'un ancien bassin. Elle offrira aux visiteurs un point de vue sur l'anse de Combrit et sur le ruisseau de Ty Scoul qui retrouve une nouvelle vie en s'ouvrant à l'air libre avant de se jeter dans l'Odet.

La dernière opération confiée à l'entreprise Bellocq consiste à remodeler le site en créant une aire de stationnement, des passages piétonniers et des talus périphériques avant de replanter en essences locales et d'installer un mobilier rustique.

### ■ Coût total : 77 100 € ht

- Déconstruction, ouverture du ruisseau, profilage du terrain, désamiantage : **25 300 €**
- Aménagement d'un bassin tampon : **23 300 €**
- Apport de terre végétale, talutage, accès et chemins piétonniers, plantations : **28 500 €**



## LES ACTIONS DU SIVALODET

Le SivalOdet regroupe 26 communes du bassin versant de l'Odet, notre commune y adhère depuis sa création. Le SivalOdet anime le SAGE de l'Odet au travers diverses actions :

- **Sur la qualité des eaux** : charte "jardiner au naturel", formation aux désherbages alternatifs, étude bactériologique, étude des flux d'azote.
- **Sur les milieux aquatiques** : entretien des cours d'eau, aménagements d'abreuvoirs, inventaire des zones humides, cours d'eau et zones humides, inventaire et étude des ouvrages concernant la continuité écologique.
- **Sur les milieux agricoles** : réf. Agro (terre et reliquats), bilans apparents, Breizh bocage (création de talus, plantation, entretien), aide à l'investissement.

Le SivalOdet mène également des actions d'animations pédagogiques vers tous les publics scolaires.

En 2012, notre commune sera concernée par l'entretien du Corroac'h.

**Christian Loussouarn,**

Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement  
Vice-Président du SivalOdet, chargé de l'estuaire et du Corroac'h





## CCPBS

### La Communauté de Communes du Pays Bigouden change de braquet

Sous réserve de son adoption à la majorité qualifiée lors du conseil de communauté du 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Communauté de Communes du Pays Bigouden va voir ses compétences évoluer au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette étape est l'aboutissement du projet de territoire façonné depuis un an et demi en concertation avec l'ensemble des élus du communautaires et des habitants.

Le projet de territoire est une feuille de route définissant les enjeux et actions à mener dans les 5 à 10 ans à venir pour répondre aux attentes des habitants. La Communauté de Communes souhaite par ce projet développer l'attractivité du Pays Bigouden Sud. Il s'appuie sur un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic a permis de mettre en exergue les points forts du Pays Bigouden tels que la richesse environnementale, le cadre de vie, la faune et la flore remarquables, l'environnement maritime, et les points faibles comme la périphéricité et le vieillissement de la population (un tiers des bigoudens a plus de 60 ans).

À travers ce projet, la CCPBS souhaite élargir son champ d'actions, s'orienter vers des compétences mettant l'accent sur le service aux habitants, au cœur des priorités communautaires, sans délaisser les compétences techniques actuelles (production et distribution d'eau, aménagement de l'espace, développement économique, gestion des déchets, etc...)

Cela se concrétise par la mise en place d'une action sociale communautaire, d'une politique du logement et du cadre de vie, d'un renforcement de l'action en matière de développement économique, du développement des déplacements doux, de la gestion des espaces naturels, entre autres.

Cette évolution de compétences se fera dans une neutralité financière vis-à-vis des communes et en respectant le statut des agents communaux qui seraient transférés à l'intercommunalité.

Une commission où siègeront des représentants de chaque commune sera chargée de préciser ce que recouvre chaque compétence transférée à la CCPBS et la valeur ajoutée par l'échelon communautaire.



Communauté de Communes  
Pays Bigouden Sud



# intercommunalité

## ZA KERBENOËN

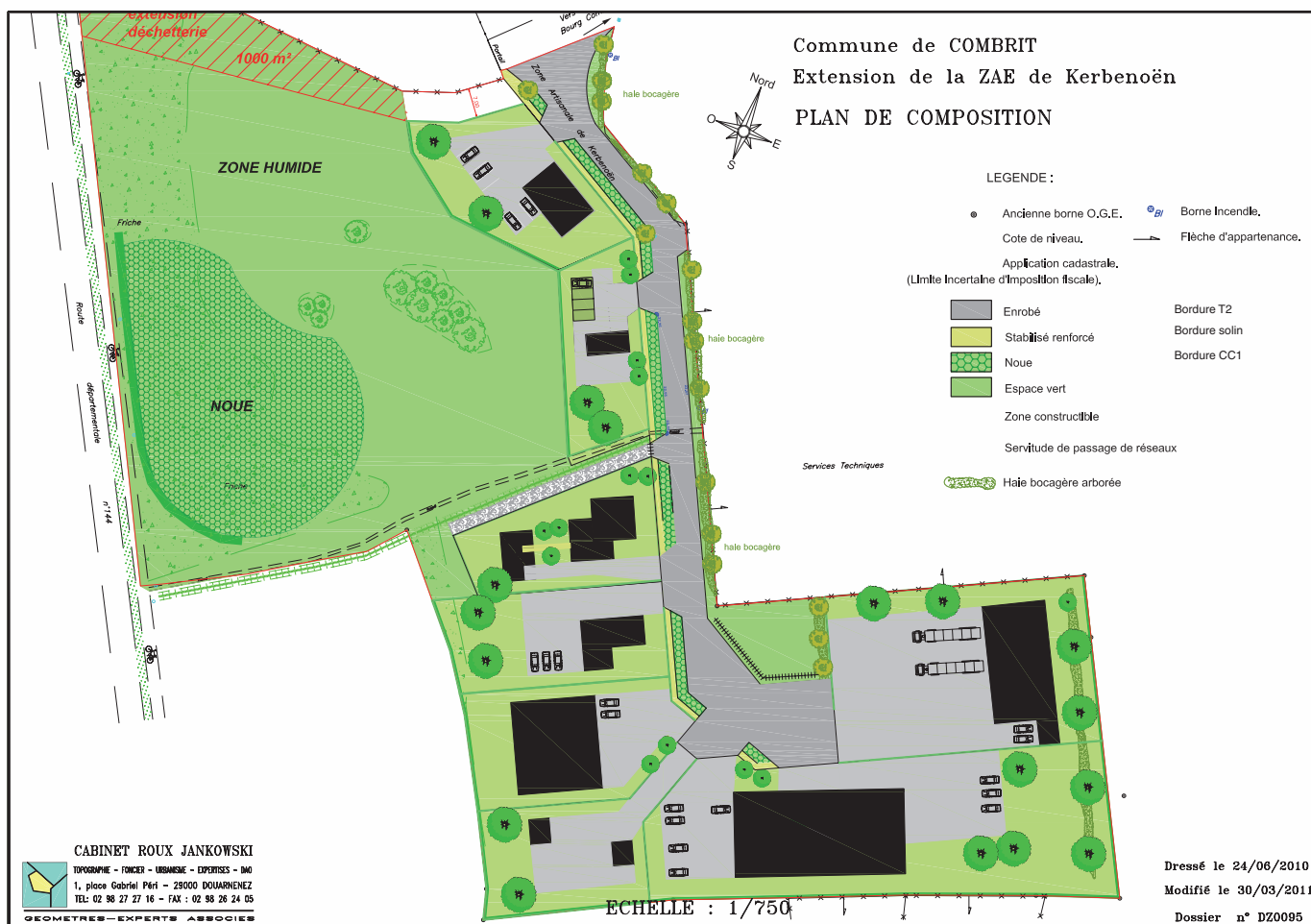
La CCPBS réalise depuis la mi-novembre des travaux de création d'une nouvelle zone d'activité à Kerbenoën qui va permettre d'installer huit entreprises artisanales.

Prévu depuis plusieurs années, le projet d'extension de la ZA de Kerbenoën a vu le jour pour répondre aux nombreuses demandes d'artisans, que ce soit dans le secteur du bâtiment, celui du nautisme ou d'autres activités artisanales.

La nouvelle zone, d'une superficie d'environ 12 400 m<sup>2</sup>, sera divisée en 8 lots de 800 à 3 500 m<sup>2</sup> et sera aménagée dans un souci de qualité environnementale pour offrir un cadre de travail agréable aux chefs d'entreprise comme à leurs salariés et à leurs clients.

La première phase de travaux, pour réaliser la voirie provisoire, se déroulera cet hiver, jusqu'à la mi-mars 2012. Les entreprises qui ont réservé des terrains pourront alors démarrer leur installation. La voirie définitive et les aménagements paysagers ne seront achevés qu'après ces constructions.

Permettre à des entreprises locales de se développer et proposer des conditions d'implantation adaptées aux besoins des artisans sont les objectifs auxquels a répondu ce projet qui se concrétise aujourd'hui.



18

## évitons de faire trinquer la planète !...

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud et l'association Sur un Air de Terre mettent à disposition des organisateurs de manifestations jusqu'à **6 000 gobelets recyclables**. Les avantages sur l'utilisation de ces gobelets sont, d'une part de réduire

les déchets et laisser un site propre, d'autre part de doter les organisateurs de manifestations d'un outil clés en main simple d'utilisation. Le gobelet est consigné 1 € à la première utilisation et la consigne est récupérée après restitution du gobelet.



### CONTACT :

> Sur un Air de Terre / 06 77 83 01 34  
surunairdeterre@yahoo.fr  
<http://sites.google.com/site/surunairdeterre>

# vie associative

## SPORTS ET LOISIRS...

### Une association qui marche bien !

Anciennement "Amicale Laïque" jusqu'à fin 1991, l'association Sports et Loisirs fêtera ses 20 ans. Elle multiplie ses activités et comptait, fin 2011, 135 adhérents.

La marche nordique connaît un grand succès : deux cours sont proposés, débutants ou confirmés, animés par un moniteur diplômé (bâtons fournis).

La section "marche" offre des circuits différents de 1 h 30 à 2 h 30, le samedi après-midi ou le dimanche matin, dont deux circuits nocturnes : après la découverte des vieux quartiers illuminés de Quimper, en décembre, ce sera un circuit à la pleine lune au mois de juin, et une sortie à la journée avec sac à dos et pique-nique.

La section "footing" propose aux débutants et aux initiés une séance le dimanche matin à 9 h (rendez-vous place de la Mairie).

Les animatrices diplômées de la section "gym" proposent une gym tonique le lundi et un cours de "step" une fois par mois, un cours d'entretien le mercredi et un cours de "gym douce et cardio" le vendredi.



*"Ce n'est pas un sport mais une méthode qui permet de prendre conscience du corporel et du mental" : il s'agit du cours de sophrologie proposé le jeudi.* La section couture, animée par des mains expertes, proposent des cours aux débutantes et aux initiées le lundi de 14 h à 16 h 30 (machines à disposition). Tous ces cours se déroulent dans la salle de Penmorvan à Sainte-Marine.

> **Pour tout renseignement, un dépliant de l'A.S.L. est disponible en mairie.**

**Ou bien contacter : Brigitte Le Goff, présidente de l'association Sports et Loisirs / 06 32 82 77 43 alale-goff@orange.fr**



### ■ Atelier de généalogie.

Mein Ha Dour, association du "petit patrimoine" entretient et réhabilite les fontaines et les lavoirs, en majorité "publics" et quelquefois "privés", après accord du propriétaire. Le dernier chantier réunissant une dizaine de personnes se situait à proximité de la ferme du Creac'h et a mis au grand jour une fontaine. D'autres activités sont proposées à la centaine d'adhérents de l'association. Des balades découvertes, tous les quinze jours, annoncées par la presse locale, accueillent une douzaine de marcheurs. Un atelier de cartonnage et encadrement propose une séance à la salle de Penmorvan un mercredi sur deux. Cours de peinture et d'aquarelle alternent dans cette même salle. Des après-midi lecture à la maison de retraite de Kerborc'his sont organisées par l'atelier Expressions. Enfin Mein Ha Dour s'associe à toute manifestation communale en rapport avec la langue bretonne.

## MEIN HA DOUR

### Fontaines, patrimoine et généalogie

Depuis octobre, un nouvel atelier est proposé aux personnes passionnés par la généalogie, la recherche des ancêtres et la curiosité des événements historiques liés à cette parenté éloignée. Gérard Gallic, René Vidal et Jean-Luc Longuet, membres de l'association Mein Ha Dour, animent les séances le samedi de 16 h à 18 h à la médiathèque (hors vacances scolaires). Ils aident à démarrer les recherches, à utiliser les logiciels spécialisés, et accompagnent dans les démarches auprès des administrations.

> **Contacts : Gérard Gallic 02 98 51 91 86**

**Vidal.frene@orange.fr / jllonguet@orange.fr**

En mai, l'association participera financièrement à la course Ar Redadeg, "culture bretonne", par la vente de kilomètres. Et pour la convivialité, les adhérents se retrouvent, tous les deux mois autour d'un "merenn vihan". Programme et contacts sont disponibles à l'accueil de la mairie.

19

## ASSOCIATION LA CLARTÉ FÊTE PAYSANNE



■ **Bataille du blé et pressage des pommes au menu de la Fête de l'automne.**

## PÉTANQUE COMBRITOISE

■ **Le concours des vétérans, organisé en octobre par la Pétanque Combritoise, a rassemblé plus de 400 joueurs à Croas Ver.**



# vie associative



## LES COURLIS

La Société de chasse, fédérant principalement des chasseurs de la commune, exerce son droit de chasse sur le territoire du Conservatoire du littoral et sur des terres pour lesquelles un bail est signé entre la Société et les propriétaires.

Pour permettre la réintroduction de gibiers sauvages, la société a construit une volière pour élever des faisans et des perdrix dans le but d'implanter une population naturelle ou pour renforcer une population d'oiseaux nés sur le territoire. Dans ce même esprit, elle organisera, courant janvier, des reprises de lapins sur des sites où ils sont en abondance et les réimplantera sur d'autres secteurs.

Plusieurs actions sont menées en partenariat avec la Fédération de Chasse, telles que des formations de piégeurs, afin de réguler des nuisibles trop nombreux dans certains secteurs de la commune.

La Société organise, une fois par mois, des battues réglementées aux renards et aux chevreuils. Pour le respect de l'environnement, il n'est plus autorisé d'utiliser des cartouches à plomb dans les zones humides, seules les cartouches à billes d'acier sont réglementaires, rappelle le Président. La saison qui prendra fin en février est ponctuée de réunions dans un local mis à disposition par la commune.

> **Contact : Johnny Bilien, président de la Société de chasse "Les Courlis" / 02 98 51 31 82**

## LE CLUB DE L'AMITIÉ FÊTE SES 35 ANS !

Le Club de l'Amitié, ouvert à tous, retraités et non retraités, propose à ses 130 adhérents des animations mensuelles culturelles, touristiques ou gastronomiques, et un rendez-vous ludique tous les mardis à Ty Ar Barrez ou Kerobistin, de 14 h à 18 h (jeux de société, cartes, scrabble, dominos...)

Au programme 2012 : l'assemblée générale le 10 janvier, une sortie gastronomique en février, la participation au bal des gras à Guiscriff en mars, une sortie touristique en avril, une animation surprise en mai et la saison sera clôturée par le traditionnel repas du Club en juin.

> **Contact : Françoise Tanneau, présidente du Club de l'Amitié / 02 98 56 34 26**



## L'ATELIER FLORAL

Les séances de l'Atelier Floral, animées par Pascal Rambaud, s'inspirent des fêtes du calendrier :

- La saint Valentin le lundi 6 et le jeudi 9 février
- Le printemps le lundi 12 et le jeudi 15 mars
- Thème à définir pour les séances du lundi 2 et du jeudi 12 avril

- La fête des mères le lundi 7 et le jeudi 10 mai,
- Celui de juin sera annoncé ultérieurement.

Tous les lundis, les séances débutent à 14 h, celles du jeudi à 19 h.

> **Contact : Pascal Rambaud, président de l'Atelier floral / 06 33 12 26 63**

## AMIS DE KERBORC'HIS



Cette nouvelle association vient de voir le jour en septembre dernier et proposera des activités variées aux résidents de Kerborc'his dès janvier, selon leur demande, à raison d'une fois par semaine. 17 adhérents souhaitent partager quelques moments libres et animer différents ateliers : jeux de société et de cartes, chants, danses, échecs, cuisine... Certains bénévoles accompagneront les résidents aux

pastorales et en promenade en fauteuil. Un atelier de travaux manuels sera proposé 2 fois par semaine en secteur protégé. Un atelier écriture, en partenariat avec l'école de La Clarté, sera animé sur le thème "le temps et le passé". La mise en place d'une bibliothèque sonore est en cours. D'autres projets verront le jour en 2012, la fête des grands-mères en association avec les établissements de Loctudy et Plomelin, des jeux récréatifs avec les enfants et, beaucoup plus tard une fête pour Noël 2012.

Josette Guiziou, présidente des Amis de Kerborc'his, fait appel aux bénévoles qui souhaitent partager un peu de leur temps libre avec les résidents et, ainsi, briser leur solitude.

> **Contact : Josette Guiziou / 06 29 89 34 75**

• **Isabelle Scoarnec, animatrice à la maison de retraite de Kerborc'his**

■ NE JETEZ PLUS VOS JOURNAUX !...

L'association organise une collecte de papier journal permanente dans le hall d'entrée de la résidence, récupéré et transformé par une entreprise pour la fabrication d'isolant.



## CENTRE NAUTIQUE

### Plus de 300 scolaires dans l'année

Le nombre de licences et passeports du CNCSM a progressé de 11 %, depuis 5 ans, avec une fréquentation stable pour la saison 2011 et un bilan financier plus que positif. Deux nouvelles activités ont le vent en poupe : très bon démarrage de l'activité kayak, encadrée par un moniteur diplômé, et le point passion plage, dans le cadre d'un réseau national, succès également des différents stages proposés pendant les vacances scolaires de Pâques.

Aux classes des écoles élémentaires de Combrit - Sainte-Marine, Pluguffan, Plogastel-Saint-Germain et Tréogat, viennent s'ajouter, à la rentrée 2011, les CM1 et CM2 de Plonéour, Pluguffan, Peumerit et le collège Louise Michel de Quimper : soit plus de 300 enfants adeptes de la voile. Un renouvellement de matériel, par l'acquisition de dix catamarans, viendra compléter la flottille.

A partir de mars, le CNCSM offre aux jeunes combritois, à partir de 7 ans, des conditions tarifaires exceptionnelles pour pratiquer la voile (planche, catamaran ou dériveur) en initiation ou perfectionnement, le mercredi après-midi et le samedi, combinaison et gilet fournis (40 euros les douze séances).

De mai à juin, les scolaires pourront pratiquer des stages de catamaran ou d'optimiste, sur un ou plusieurs jours, et des stages de kayak et voile de trois jours sur les îles. Ce sont au total une trentaine de bateaux qui sont mis à disposition : douze kayaks pour les 6 à 12 ans, douze kayaks-raid, deux kayaks-doubles et trois kayaks-simples stables.

Au programme 2012, ouverture d'une session permis bateau, apprentissage sur voilier habitable (manœuvres, gréements, navigation...), formation des enseignants à la pratique de l'encadrement des scolaires.

#### ■ Quelques temps forts à noter :

**Portes ouvertes le 17 mars, raid aux Glénan et fête du nautisme en mai, le National Pogo du 22 au 24 juin.**

**Le CNCSM accueille les enfants (à partir de 6 ans) et les adultes, et lance un appel aux bénévoles, retraités et non-retraités pour effectuer de l'entretien et du secrétariat.**

> **Centre Nautique Sainte-Marine :**  
**02 98 56 48 64 ou 07.86.15.82.15**  
**cnscsm@wanadoo.fr**

## OFFICE DE TOURISME

### Vers un rapprochement avec Pont-l'Abbé

Malgré une météo peu favorable encore cette année et une légère baisse de fréquentation touristique, les visiteurs semblent avoir été séduits par le dynamisme, en adéquation avec le respect de l'environnement, de la commune. Les visiteurs, même moins nombreux, ont profité des diverses activités et infrastructures proposées dans la commune et ses environs.

La municipalité et l'Office de Tourisme ont encore misé cette année sur de nombreuses animations gratuites pour satisfaire les estivants : les randonnées du lundi soir, les visites des édifices religieux, les visites de l'estran, les concerts et spectacles, et une nouveauté les cours de stretching sur la plage.

De nouveaux projets et produits sont désormais proposés du fait du partenariat avec les offices de tourisme du Pays Bigouden : un livret gratuit "Les petits curieux en Pays Bigouden", qui recense quinze sites à visiter en famille, et à la vente de vêtements estampillés 100 % Bigouden et des cartes postales.

Un nouveau guide touristique est également en cours d'élaboration.

Le président de l'Office de Tourisme ayant présenté sa démission et, à défaut de successeur, la mutualisation avec l'Office de Pont-l'Abbé et les autres affiliés du secteur semble être la piste à privilégier pour la gestion de cette structure.

21

■ Les étudiants de l'UBO qui préparent le diplôme universitaire Tourisme vont élaborer un circuit, à partir d'un état des lieux de l'environnement touristique de la commune. Cette étude s'appuiera sur divers supports d'utilisation et de promotion. Ces étudiants sont encadrés par Anne Fredet, tutrice de ce cursus universitaire, Nicolas Bernard, Maître de conférence à l'UBO, et soutenus par l'Office du tourisme.



■ Les étudiants en charge de l'étude sont  
**Amandine Octeau, Mélody Sauvage, Gaëlle Letrécole,**  
**Lucie Le Coz et Emma Le Gueziec.**

# écoles

## À NOTRE DAME DE LA CLARTÉ...

■ Les enfants de la classe de CM se sont vus proposer cette année, une classe de découverte, en Allemagne, dans un lieu que de nombreux Combrtois connaissent bien, puisqu'il s'agit de Grafenhausen, ville allemande jumelée avec Combrit Sainte-Marine.

En coopération avec le comité de Jumelage et son président, Jean-Michel Pavec, des contacts ont été pris pour organiser cette visite qui se fera du 4 au 10 mars 2012.

Outre la découverte de la Forêt noire, cette classe de découverte sera l'occasion de parfaire ses connaissances sur l'Allemagne, sur l'Europe, sur les relations franco-allemandes...

À cette période de l'année, les enfants découvriront la Forêt noire sous la neige et pourront s'initier à la luge, au ski. Des visites dans les écoles, des rencontres avec des artisans locaux et des soirées seront l'occasion de développer des échanges amicaux avec les habitants de Grafenhausen.

■ Lundi 7 novembre, les 45 élèves du CP, CE 1 et CE2 de l'école se sont rendus au musée de l'école rurale, à Plovan, pour vivre une journée de classe telle qu'on la vivait au début du siècle dernier. Ils ont été chaleureusement accueillis par les membres de l'association du patrimoine de Plovan. Au coup de sifflet du maître, les élèves se sont rangés par deux, et après avoir montré leurs mains "propres", ils sont entrés en classe. Assis aux pupitres de bois, ils ont suivi une leçon de morale et ont pu s'exercer à l'écriture à la plume sergent-major. Répartis en ateliers de cinq enfants, ils ont pu tout au long de l'après-midi revivre les activités d'un écolier de cette époque (comptine, piquage, pavage...).



■ Lundi 21 novembre, les 28 élèves de CE1 et CE2 ont découvert le cycle naturel et domestique de l'eau. Guidés par Rémi Trébaol, animateur au centre de Rosquerno, ils ont suivi le voyage d'une goutte d'eau en partant de la source de la rivière de Pont-l'Abbé jusqu'à l'usine de traitement puis dans le château d'eau. Cette journée passionnante a également permis aux élèves de comprendre ce qu'est le bassin versant et de prendre conscience de la difficulté de rendre l'eau potable et de la nécessité de l'économiser.



## AU BOURG

### ■ Un concert et un CD pour Haïti

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique du bourg ont participé le 22 novembre dernier à un concert organisé pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire des Droits de l'Enfant au Triskell à Pont-l'Abbé.

Ce concert, organisé en partenariat avec le Secours Populaire Français, a réuni près de 250 enfants des communes du sud Finistère également investis dans le projet. Durant plusieurs semaines, les élèves ont été sensibilisés en classe aux droits des enfants, dans le but de récolter des fonds pour aider à la construction et à l'équipement d'une école à Jacmel, en Haïti, "L'école des oranges".

Ils ont ainsi enregistré, avec dix autres classes du département, un CD intitulé "Chantons pour nos droits". Le montant de la vente des CD et des places de concert a été remis par les élèves aux responsables du Secours Populaire au cours d'une cérémonie officielle.



### ■ Les CE2 sur les traces de Cro-Magnon

En octobre, les élèves de la classe de CE2 de l'école publique de Combrit, leur institutrice Claudine Cheret et une maman d'élève, sont partis une semaine, en "classe préhistoire", dans le Périgord à Montrem.

Chaque jour, ils se sont mis dans la peau des hommes de Cro-Magnon et ont suivi un programme riche en découvertes : initiation à l'art pariétal, aux techniques du feu, au tir au propulseur et sagaies... sans oublier une initiation aux fouilles archéologiques et les visites de la grotte aux cents mammoths à Rouffignac, le Préhistoparc de Tursac et bien entendu la très belle cité des Eyzies, berceau de l'homme de Cro-Magnon.

Une superbe semaine très enrichissante avec des enfants très attentifs et agréables.

## A SAINTE-MARINE

L'école publique de Sainte-Marine accueille 40 enfants de la maternelle au CM2. Christelle Philippot a pris la direction de l'école et la classe des plus jeunes, épaulée par Laëtitia Guivarch pour la décharge de direction et le soutien scolaire.



■ La classe des maternelles et CP a effectué plusieurs sorties au premier trimestre : cinéma à l'Île-Tudy, spectacle sur les dangers domestiques à Douarnenez et festival Eco to Bigoud dans le parc de Kérobistin. Jusqu'à Noël, les élèves ont aussi travaillé sur les arts du cirque. Tout au long de l'année, la classe va entretenir une correspondance avec l'école de l'Île de Batz, donnant ainsi aux enfants la possibilité de découvrir la vie insulaire. Tandis que le suivi de la transat Jacques Vabre va, entre autre, leur proposer une ouverture sur un pays lointain : le Costa Rica. Dans le même esprit, les différents paysages et cultures dans le monde seront au centre du travail de découverte à l'école.



■ Le Cross de la Solidarité.

■ Les plus grands, du CE1 au CM2, encadrés par Stéphanie Fourdan, apprennent à jouer aux échecs : initiation et jeux en ligne dans le cadre de l'Éducation Nationale, sur le site internet [matpat.ac-rennes.fr](http://matpat.ac-rennes.fr), où ils participent à des tournois inter-écoles et des ateliers en classe. La fabrication d'un grand jeu d'échecs en carton facilitera la manipulation et la mise en place de stratégies pour les plus jeunes.

■ Un atelier théâtre a été créé, il vise à favoriser le travail de la gestuelle ainsi que la confiance en soi. L'accroport vient en complément. Et côté sport, les 11 élèves ont parcouru 32 kilomètres au total au Cross de la Solidarité, tandis qu'un raid kayak-vélo le long du canal de Nantes à Brest est prévu sur plusieurs jours.



■ Deux repas bio par mois sont désormais préparés par le service de restauration scolaire. A l'automne, un potiron de 48 kg offert par un parent d'élève a servi à élaborer plusieurs plats.

23



### ■ À la découverte du bassin versant et des oiseaux de la rivière de Pont-l'Abbé

Dans le cadre des sciences et de l'éducation à l'environnement, le 21 novembre 2011, les CE2 de l'école publique de Combrit ont profité d'une journée d'animation sur l'eau menée par Jean et Rémi, animateurs au centre de Rosquerno. Accompagnés de leur enseignante Claudine Cheret et de trois parents volontaires, les enfants ont découvert et

observé avec des longues-vues, les oiseaux de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé. Après un pique-nique à Rosquerno, ils ont visité l'usine de traitement de l'eau de Bringall, le château d'eau et pour finir ils se sont rendus au barrage de Moulin Neuf à Plonéour-Lanvern. Une bonne journée découverte qui facilitera le travail en classe sur l'eau.

# Retour sur les animations de l'été... EN IMAGES

## LA FÊTE DE LA MUSIQUE

...sous le thème des musiques du soleil avec Guylain Lendo, a réchauffé l'atmosphère du bourg de Combrit. Début juillet, le traditionnel fest-noz a rassemblé une grande partie de la population qui s'est laissée entraîner dans des gavottes endiablées.

## THÉÂTRE AU PORT

...CARP, jazz déambulatoire, Good Time Jazz... 2011, une année riche en événements musicaux très diversifiés, le théâtre de rue dans la grève, les concerts jazz et piano ont dynamisé l'espace portuaire.

## FOLLE SEMAINE

En partenariat avec la toute nouvelle association combritoise, "La Folle semaine", le parc de Kérobistin a accueilli, sous un chapiteau de cirque, des spectacles pour petits et grands : marionnettes, théâtre, cirque... Vivement que nous les retrouvions l'an prochain !

## SEMAINE DE LA BRETAGNE

...gouren, cours de danse, balade chantée, la Semaine de la Bretagne fait découvrir la diversité de notre culture, de la langue à la danse, en passant par la lutte et le chant.

**LA COMMISSION  
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS  
POUR LA SAISON 2012  
EN ESPÉRANT VOUS SATISFAIRE  
ET VOUS SURPRENDRE !**

### contact mairie

Tél. 02 98 56 33 14 - Fax 02 98 56 40 65  
E-mail : [mairie@combrit-saintemarine.fr](mailto:mairie@combrit-saintemarine.fr)  
Site : [www.combrit-saintemarine.fr](http://www.combrit-saintemarine.fr)  
Directeur de la publication : Jean-Claude Dupré  
Crédit photos / Couverture :  
Yvon Goavec, Inauguration du skate park à Croas Ver  
et Atelier découverte "mini compost" pour les scolaires,  
Festival Eco to Bigoud à Kérobistin au mois d'octobre 2011.

Conception / Impression : Tanguy - Pont-l'Abbé  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.